

| | |
|--|----------------|
| Chemin de fer du Pacifique-Canadien .. | \$3,683,282 80 |
| Chemins de fer Nationaux.. | 3,178,411 02 |
| Autres chemins de fer.. | 615,839 07 |

On se rappellera aussi qu'à la suite de cette réponse à ma question, une véritable avalanche de télégrammes, de pétitions et de résolutions venant de toutes les parties du Canada s'abat-tit sur Ottawa, demandant de faire cesser ce que du moins l'on croyait être inégalité de traitement au détriment des chemins de fer Nationaux pour le transport des objets de correspondance. Presque aussitôt après l'apparition de la dite question sur le Feuilleton, je fus invité à me rendre au bureau du sous-ministre. J'y fus alors informé qu'on faisait tout ce que l'on pouvait pour faire disparaître ce qui semblait être une inégalité de traitement et pour distribuer le transport des correspondances aussi également que possible entre nos deux grands réseaux de chemin de fer. N'étant cependant pas absolument convaincu que l'on faisait des efforts sérieux, j'ai inscrit au Feuilleton cette année la résolution qui est en ce moment soumise à la Chambre. Dans le but de pouvoir exposer équitablement la situation exacte, je me suis procuré au département des Postes quelques chiffres qui, s'ils ne se rattachent pas tous strictement au sujet, intéresseront la Chambre, je crois, et peut-être plus encore le pays. Je demande la permission de les faire insérer dans le compte rendu officiel afin qu'ils puissent être bien compris.

Les honorables députés voudront bien remarquer que la longueur des voies ferrées des deux grands réseaux du Dominion du Canada est comme suit: Pacifique-Canadien, 13,579 milles; National-Canadien, 19,975 milles. Je veux attirer l'attention de la Chambre sur la longueur des voies ferrées qui sont employées. Dans le cas du Pacifique-Canadien, 13,172 milles sont employés, soit environ 400 milles de moins que le réseau construit; mais dans le cas des chemins de fer Nationaux canadiens, nous voyons que l'on n'emploie que 18,280 milles sur les 19,975 du réseau construit. Ce sont là les chiffres dont j'ai dit au début qu'ils ne se rattachent pas précisément à l'objet de la résolution, mais je crois néanmoins qu'il est bon de les signaler.

Quant au transport des correspondances, voici les chiffres: chemin de fer Pacifique-Canadien, nombre de milles parcourus par les trains, 5,638,040; chemin de fer National-Canadien, nombre de milles parcourus par les trains, 6,602,644. Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un aspect de ces chiffres, et c'est ceci: le chemin de fer Pacifique-Canadien n'exploite que 13,172 milles et le nombre de milles parcourus par ses trains est de 5,638,040; le chemin de fer National-Canadien exploite 18,280 milles de chemin et le nombre de milles parcourus par ces trains est

[M. Ward.]

de 6,602,644; en d'autres termes, le nombre de milles parcourus par les trains du Pacifique-Canadien dépasse d'environ 20 p. 100 celui des chemins de fer Nationaux-Canadiens. Quiconque a voyagé entre l'est et l'Ouest du Canada n'a pu s'empêcher de remarquer le nombre considérable de trains superflus qui circulent dans notre pays. Par exemple, j'ai pris un train à Winnipeg pour me rendre à Ottawa pour la présente session, et je n'ai compté sur tout le train que trente-sept voyageurs. Le train du Pacifique-Canadien, qui était parti environ une heure auparavant, n'avait, me dit-on, que trente et un voyageurs. Je crois que l'honorable ministre des Chemins de fer (M. Graham) devrait prendre cela en note et voir s'il n'y aurait pas moyen de réduire le nombre des trains qui ne sont pas nécessaires et qui sont au moins l'une des causes des déficits des chemins de fer Nationaux.

J'en arrive à l'objet de ma résolution. Le nombre de milles parcourus par le service postal du Pacifique-Canadien est de 3,629,508, et celui du chemin de fer National-Canadien, de 4,270,320. Divisons ce service en deux classes; nous trouvons que, chez le Pacifique-Canadien, les wagons-poste entiers de 60 pieds de longueur, entièrement affectés au transport des objets de correspondance, ont parcouru 1,187,536 milles, tandis que le chemin de fer National-Canadien, tout en exploitant 18,280 milles de chemin de fer à côté des 13,172 milles du Pacifique-Canadien, n'a qu'environ 75,000 milles de plus que ce dernier quant au nombre de milles parcourus par ses wagons-poste entiers de 60 pieds de longueur.

Parlons maintenant des wagons-poste de 30 pieds de longueur; le nombre de milles parcourus par ces wagons a été de 1,575,682 pour le Pacifique-Canadien et de 1,411,200 pour le National-Canadien. Dans le cas des fourgons aux bagages qui sont en même temps wagons-poste, le nombre de milles parcourus a été de 866,290 pour le Pacifique-Canadien et de 1,758,366 pour le National-Canadien. On remarquera que, dans ce cas, le service donné par le National-Canadien a été bien plus considérable que celui du Pacifique-Canadien. Mais cela n'a pas grande signification, puisque l'on ne paie que pour ce que l'on nomme l'excédent des courriers. En d'autres termes, quand un convoi quitte Montréal, Toronto ou quelque autre endroit, l'excédent des courriers, après que l'on a rempli le wagon-poste, est déposé dans le fourgon aux bagages. On retient l'espace requis d'une gare à l'autre, selon que le besoin s'en fait sentir.

Quant au coût de ce service, on versa au Pacifique-Canadien la somme de \$772,906.00, si l'on s'en rapporte aux statistiques que j'ai